

C'est toujours une aventure passionnante qui consiste à tenter de reconstituer l'histoire d'une personne ayant vécu longtemps avant nous. Certains s'élancent sur les pas d'Amundsen vers le Passage du Nord, d'autres naviguent sur les traces de la Pérouse, de James Cook ou des mutins du Bounty... C'est oublier un peu vite que chacun de nous, même le plus humble parmi les humbles, chacun de nous a son histoire, et qu'il est d'autant plus difficile de dévider l'écheveau d'une vie que cette vie aura été insignifiante aux yeux des historiens. Ces histoires de tous les jours sont marquées par la difficulté à survivre dans la jungle des humains, d'y affronter la maladie, la violence, la fatigue et les deuils à répétition. Nous avons choisi de suivre la piste mystérieuse de **Jean Cassan**, le meunier qui a construit en 1700 le moulin des Grazels. Tout commence par une inscription gravée sur le linteau d'un moulin...



« FAYT PAR MOY JEAN CASSAN ET LE 8eme JOUR DE MAY DE L'ANNEE 1700 L'EY COMANCE »

Qui es-tu, Jean Cassan , toi qui, il y a plus de 300 ans, construisis ce moulin sur le tènement du Grazel ? Tout à la fois maçon, menuisier, tailleur de pierre et meunier, entrepreneur à coup sûr. Et te voici venu de l'autre côté d'Aude pour bâtir chez nous ton moulin de pierre.

Nous avons commencé par essayer de dresser ta généalogie en fouillant dans les archives municipales. Mais, des Jean Cassan, il y en a plusieurs. L'un est marié à **Marie Martine**, l'autre à **Marie Cartairade**, le troisième à **Catherine Molière**, le quatrième à **Marguerite Bringuière** à moins que ce ne soit le même ; un cinquième serait... une femme, à moins que le mariage pour tous ait été déjà inventé au XVII<sup>ème</sup> siècle, siècle religieux s'il en est. ... Entre fautes dans la transcription des noms, signatures qui se ressemblent, étrange disparition de Marie Martine, enfants qui ont le même prénom, actes de naissance ou de décès perdus ou oubliés, maladie du prêtre de Lespignan, oubli du vicaire de Vendres, acte de mariage inattendu, impossibilité de consulter les archives de Fleury... On se trouve plongé dans une énigme qui en vaut bien d'autres. Tu vas nous livrer ton histoire sur fond de « supplique à Monsieur, frère du roi. » qui a été écrite en 1787 et résume un siècle de conflits entre riverains de l'étang. Des extraits de ce document illustreront notre propos. Afin de les différencier des autres textes et documents, ils apparaîtront encadrés et en vert.

De nos jours, le visiteur qui recherche le moulin de Vendres errera un moment, induit en erreur par le nom du chemin du moulin de Hiacynte. Il suivra cette rue jusqu'au belvédère qui lui ouvrira un magnifique point de vue sur l'étang qu'il domine. Ce surplomb bien orienté aux vents dominants, est aujourd'hui un terrain vague. Hier, il était une vigne qu'on appelait « jacinthe » car en 1600, il arrivait souvent que le « i » se prononce « j ». Dans les collines qui surplombent l'étang, au pied du chemin de crête, un tas de pierres soutient le talus. C'est là tout ce qui reste du moulin de Hiacynte Boyer. Des fouilles attentives nous permettraient peut-être d'en retrouver les meules, celles là mêmes qui assassinèrent le frère le Jean Cassan, Joseph, par une belle journée d'été 1689. Pourtant, tout avait commencé comme finissent les contes, par un baptême.

« Le 6<sup>me</sup> février 1689 a esté baptisée Marie Cassande fille de Joseph Cassan et de Marie Fabre, mariés du lieu de Pérignan du diocèse de Narbonne, étant fermiers du moulin à vent de ce lieu. Son parrain a esté Pierre Cassan, sa marraine Marie Gounon, veufoe de feu Raymond Mallaterre, présents : Georges Martin et Vincent Mallaterre tous du dit lieu de Pérignan\* soussigné avec moy. Renalard »

me  
 E. C. me  
 Cassande fille de Joseph Cassan et de Marie Fabre  
 mariés du lieu de Pérignan du diocèse de Narbonne  
 Estant fermiers du moulin à vent de ce lieu  
 son parrain a esté Pierre Cassan sa marraine Marie  
 Gounon veufoe de feu Raymond Mallaterre tous du dit lieu  
 de Pérignan soussigné avec moy. Renalard



Pour l'instant, l'heure est à la réjouissance. Car voilà qu'une petite fille est née au foyer de ton frère aîné Joseph. Tu es heureux de suivre la piste que ce grand frère a tracée pour toi, comme lui, et ton père Pierre avant lui, tu seras meunier, mais tu auras ton propre moulin, alors que Joseph, lui, n'est que fermier dans le moulin de Hyacynthe Boyer. Et bien sûr, tu profiteras du savoir faire de cet aîné bienveillant qui t'aidera à venir à bout de ce rude chantier.

Mais la vie se charge de te rappeler que tout ici bas n'est que poussière, et, très vite, la réalité s'impose à toi sous sa forme la plus dure, voilà que soudain, le grand rêve se brise et ton aîné se meurt.

*« Joseph Cassan, meunier du lieu de Pérignan au diocèse de Narbonne, âgé de 35 ans tenant le moulin à vent du dit lieu a esté tué en accomodant la meule du dit moulin le 2<sup>me</sup> du dit mois de juillet 1689 et fut ensevely le lendemain au cimetièrre de la présente paroisse au carré des estrangers par moy vicaire Renalard. »*



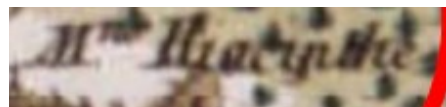
Le décor est planté. Nous sommes devant une famille de meuniers venus de l'autre côté d'Aude, de Fleury ou de Pérignan pour être plus précis. Nous verrons, grâce à nos documents, que Hyacinte Boyer vient aussi de Pérignan. Nous traverserons une époque bouleversée où la structure patriarcale de la société met les femmes en infériorité : elles ne signent pas, n'apparaissent que comme femme de..., fille de..., veuve de... et les naissances à répétition sont souvent la cause de décès prématurés. Par ailleurs, le cardinal de Fleury, très influent à la cour de Louis XV, ayant donné la totalité de l'étang à la ville de Pérignan, il est fort possible qu'il ait réservé le métier de meunier à ses ressortissants.



Moulin Cassan



Moulin Hiacynthe



Mémoire adressé à Monsieur, frère du Roy Louis XVI  
le 30 avril 1787

par les consuls Molinier Joseph, Costes Jean, Durand Joseph.

Le contexte géographique.

« Les habitants de Vendres, vassaux de Monsieur Frère du Roy, se jetant aux pieds de son Altesse Royale pour implorer sa haute protection dans une affaire qui est pour eux de la plus grande conséquence et qui intéresse Monsieur, comme seigneur de Vendres et cessionnaire du Roy dans cette partie. Il s'agit d'un étang considérable qui baigne les murs du village de Vendres et qui s'étend au loin, en face des différentes juridictions qui le bordent.

Cet étang, appelé vulgairement étang de Vendres -dénomination qu'on n'a pu lui faire perdre, quelques efforts qu'on ait fait pour y parvenir- confronte au couchant les terres fermes de Pérignan, aujourd'hui Fleurury, au nord une portion des terres fermes de Lespignan depuis le point appelé Lescalrière, les terres fermes de Castelnaud et une partie de celles de Vendres, au levant le surplus des terres fermes du dit Vendres au midy de la mer, ou pour mieux dire, les Cosses ou sables qui sont entre l'étang et la mer, circonscription qui a environ quatre lieues d'étendue. »

La carte de Cassini élaborée par trois générations de Cassini signale les deux moulins. Cette carte qui fut en fait la première carte détaillée de la France fut commencée en 1733 par Jacques Cassini qui, très rapidement, confia ce travail à son fils César François Cassini de Thury, le travail fut enfin terminé par son fils le comte Dominique Cassini . Elle signale les trois graus.



« ...au nord une portion des terres fermes de Lespignan depuis le point appelé Lescallière, les terres fermes de Castelnaud et une partie de celles de Vendres... »





Joseph aimait ces petits travaux des jours de calme plat où il mettait son moulin au chômage pour réviser les pièces d'usure. Or, sur un moulin, tout est frottement, échauffement et raclement. En un mot, tout s'use.

Quoi qu'il en soit, pour toi et les tiens, la vie doit continuer. Tu dois soutenir la veuve et les enfants de ton frère. L'heure n'est pas aux jérémiades. Les vendrois, n'ayant plus de meunier sont prêts à te venir en aide. Plus par nécessité que par philanthropie, il y a beau temps que tu ne te fais plus d'illusions à ce sujet. Un temps, tu te réfugies dans le travail, comme une brute, afin de t'endormir le soir d'un sommeil si profond qu'il empêche le rêve.

Et voilà que tu fais la rencontre de Pierre Martin, vous sympathisez et tu fais la connaissance de sa fille Marie. Le jeune homme entreprenant, seul et triste ne manque pas de l'émouvoir. Tant et si bien que le 2 octobre 1691, vous vous mariez.

Tu apparais pour la première fois dans les archives comme le fils de Pierre Cassan et de Marie Malaterre de Pérignan. On ne parle pas encore de moulin, ni de meunier, mais nous obtenons des signatures et des noms. Continuons nos recherches. Qui est cette Marie Martine que tu viens d'épouser ?

L'an mil six cent quatre vingt onze et le second jour  
du mois d'octobre après due publication des annonces du futur  
mariage d'entre Jean Cassan fils de pierre et de marie malaterre  
du lieu de pérignan diocèse de narbonne d'une part, et entre marie  
martine fille de pierre martin et de jeane arnaude de notre  
parroisse d'autre desquelles publications ne m'estant apparu aucun  
empêchement canonique ny civil et leur ayant demandé leur  
mutuel consentement je les ay conjoints solennellement  
du sacré lien de mariage et présence de philippe baquié du  
lieu de pérignan et de pierre cassan et antoine marousse signés  
Je Cassan Je Cassan Baquié AM  
merquede marrouh

« L'an mil six cent quatre vingt onze et le second jour du mois d'octobre après due publication des annonces du futur mariage d'entre Jean Cassan, fils de Pierre et de Marie Malaterre du lieu de Pérignan, diocèse de Narbonne d'une part, et entre Marie Martine fille de Pierre Martin et de Jeane Arnaude de notre paroisse d'autre (part) Desquelles publications ne m'étant apparu aucun empêchement canonique ny civil et leur ayant demandé leur mutuel consentement, je les ay conjoints solennellement du sacré lien de mariage en présence de Philippe Baquié du lieu de Pérignan et de Pierre Cassan et Antoine Marousse. »

*naissance*  
 Marie Martine fille de Pierre Martin  
 et de Jeanne Arnaude mariés à Gte.  
 Baptesse le 1<sup>er</sup> septembre 1668. Et naquit  
 le premier environ les 7 à 8 heures  
 du matin son parrain a été Antoine  
 Paire sa marraine Marie Martine  
 tous du présent lieu en présent  
 de Jean Tourrette et Michel  
 Martin témoins soussignés -  
 Paire Tourrette Martin

« Marie Martine fille de Pierre Martin et de Jeanne Arnaude mariés, a été baptisée le 1er septembre 1668 et naquit le premier environ vers 7 à 8 heures du matin. Son parrain a été Antoine Paire, sa marraine, Marie Martine, tous du présent lieu en présence de Jean Tourrette et Michel Martin témoins soussignés. »

Une constatation, Marie Martine est un nom courant. Il y en a au moins une par famille Martin.

Voici d'autres informations qui s'ajoutent à ton arbre généalogique : Marie est née à Vendres le 1er septembre 1668 et nous connaissons maintenant les noms de ses parents. Avez-vous une descendance ?





### Les trois graux.

« Ces causses sont percés de trois canaux ou graux qui entretiennent la communication des eaux de la mer avec celles de l'étang. Le premier de ces graux, du côté du couchant et des terres fermes de Pérignan, s'appelle le grau de Pissebaques, il est presque bouché ; on en aperçoit les vestiges.

Le second grau est au milieu de l'étang, dans la partie la plus profonde, on l'appelle le grau mage ou le grau grand, parce qu'il a toujours été la principale porte de l'étang. C'est par lui que les barques et les navires entraient de la mer dans l'étang et en sortaient après avoir déposé leurs marchandises au port de Vendres. Ce port s'étant ensablé en 1600, les habitants furent autorisés à le recreuser pour l'utilité de leur navigation et de leur pêche en 1601, 1605 et 1608.

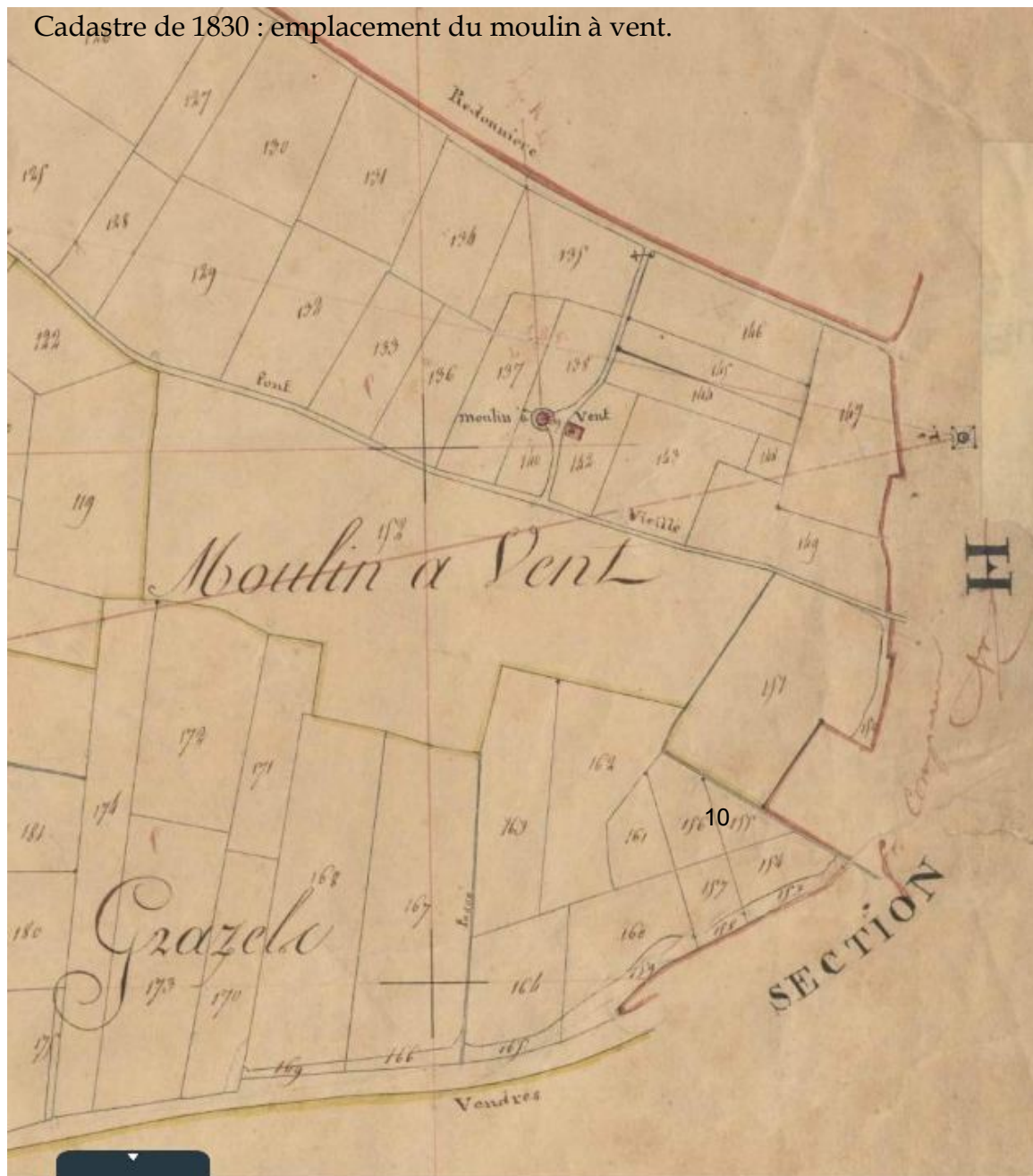
Le troisième et dernier grau s'appelle grau de Valleras, il est du côté du levant, attenant aux terres de Vendres.

Cet étang est abreuvé, non seulement par les eaux de la mer, mais encore par celles de la rivière d'Aude qui s'y dégorgeaient. Et pendant tout le temps qu'il était couvert d'eau, les habitants de Vendres ainsi que les autres habitants et seigneurs riverains en jouissaient d'une manière inchangée, en y pêchant et en y faisant pêcher. S'y étant formé, dans la suite, des atterrissements par les vases que la rivière d'Aude y déposait et que la mer y faisait refluer, les riverains y envoyèrent paître les bestiaux, faucher des herbes et couper des broussailles, en un mot, ils en jouirent également d'une manière inchangée.

Ces atterrissements ayant fait des progrès considérables réveillèrent la cupidité des riverains ; de là naquirent des troubles, des dissensions et des procès. »



Cadaastre de 1830 : emplacement du moulin à vent.



Tu as fait une bonne affaire, Jean Cassan, quand tu as décidé d'acheter ce champ à Antoine Belloc. Personne n'en voulait parce qu'il était couvert de galets du Crès. Et puis, situé aux portes du village, il servait de lieu d'aisance à tous les Vendrois du Portal vielh. Malgré ça, il est idéalement placé pour ton projet.

*« J'ai acheté un champ à Antoine Belloc , sur le tènement de Grazele, bien exposé aux vents d'aquilon, cers et marin et ai bâti ce moulin bladier pour moudre les bleds tant de la communauté qu'autres particuliers. »*

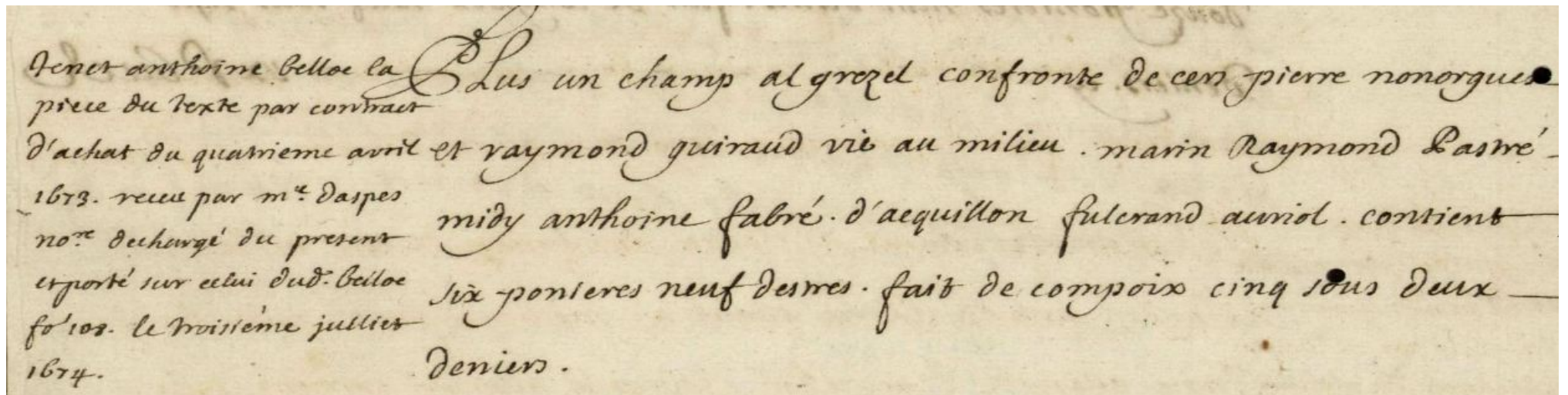
Nous avons voulu en savoir plus sur l'origine du terrain d'assiette de ce moulin. Nos recherches nous ont naturellement conduits à étudier le compoix et nous savons donc que tu tiens cette terre d'Antoine Belloc qui, lui-même l'a achetée par devant maître d'Aspes, notaire de Vendres et Lespignan en 1674, à Jacques Autesserres.



Dans un contexte économique conflictuel, les meuniers prennent une place de choix. Ceux de Pérignan sont aux avant postes afin de s'implanter sur toutes les collines qui surplombent l'étang de Vendres. Ils ont toujours un coup d'avance et le conflit de type médiéval qui oppose les communautés riveraines ne les dessert pas.



*Compoix de 1674 : achat du terrain par Anthoine Belloc qui revendit ce terrain à Jean Cassan..*



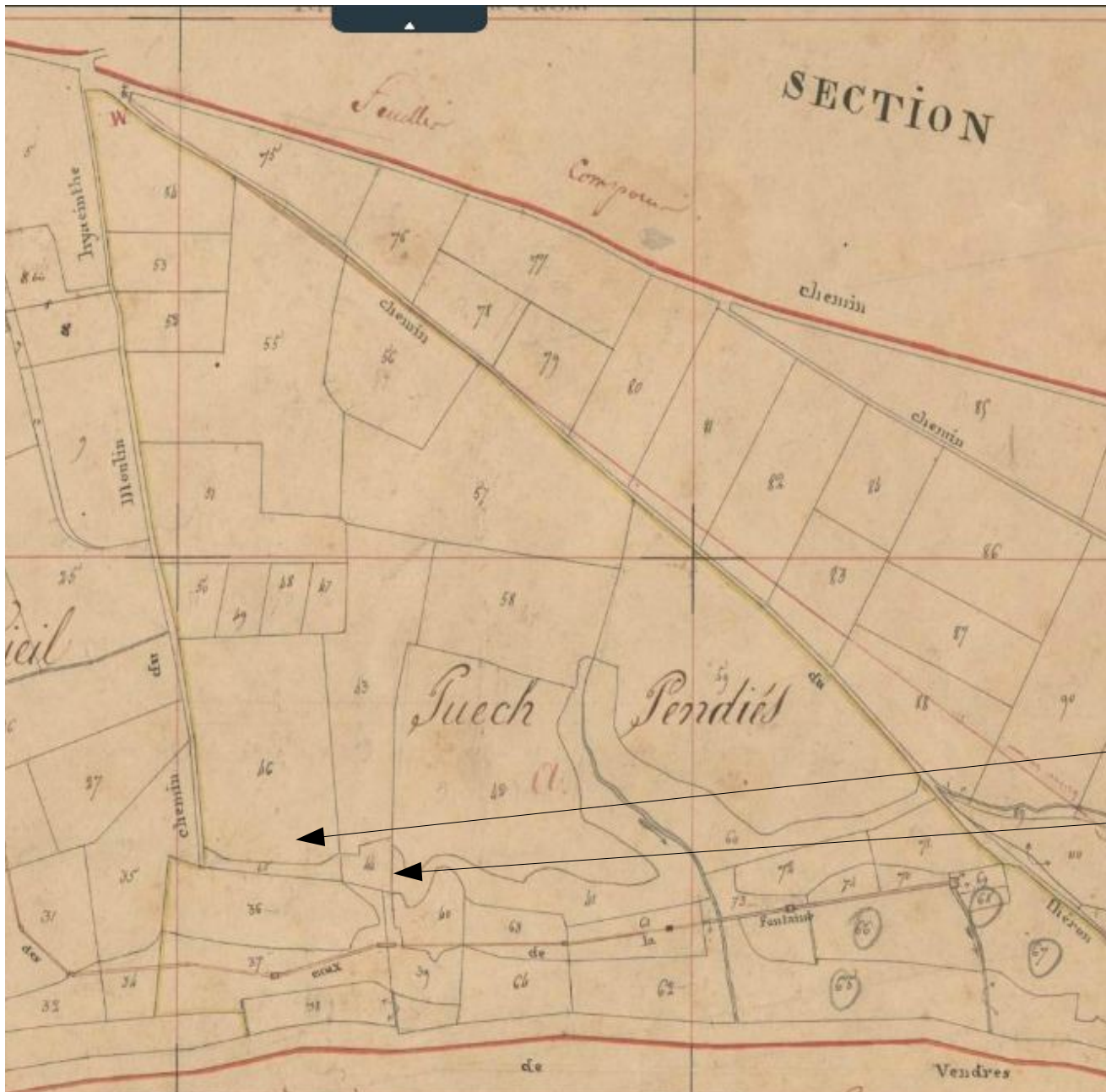
Plus un champ al grazel confronte de cers pierre nonorgues  
précé du texte par contract  
d'achat du quatrième avril et raymond guiraud vie au milieu. marin Raymond Pastré  
1673. reçu par m<sup>re</sup> Daspes  
no<sup>re</sup> déchargé du présent  
et porté sur celui d'ad. Belloc  
fo<sup>re</sup> 108. le troisième juillet  
1674. Deniers.

*Achat anthoine belloc la pièce du  
texte par contract d'achat du  
quatrième avril 1673. Reçu par  
Maître Daspes notaire déchargé  
du présent exporté sur celui du  
dit Belloc folio 108 le troisième  
juillet 1674.*

*« Plus un champ al grazel confronte de cers (NO) Pierre Nonorgues et Raymond Guiraud vie (chemin) au milieu. Marin (SE) Raymond Pastré . Midy (S) Anthoine Fabrè. D'acquillon (N) Fulcrand Auriol. Contient six poniares neuf destres. Fait de compoix cinq sous deux deniers. »*







**« Un conflit de type médiéval. »**

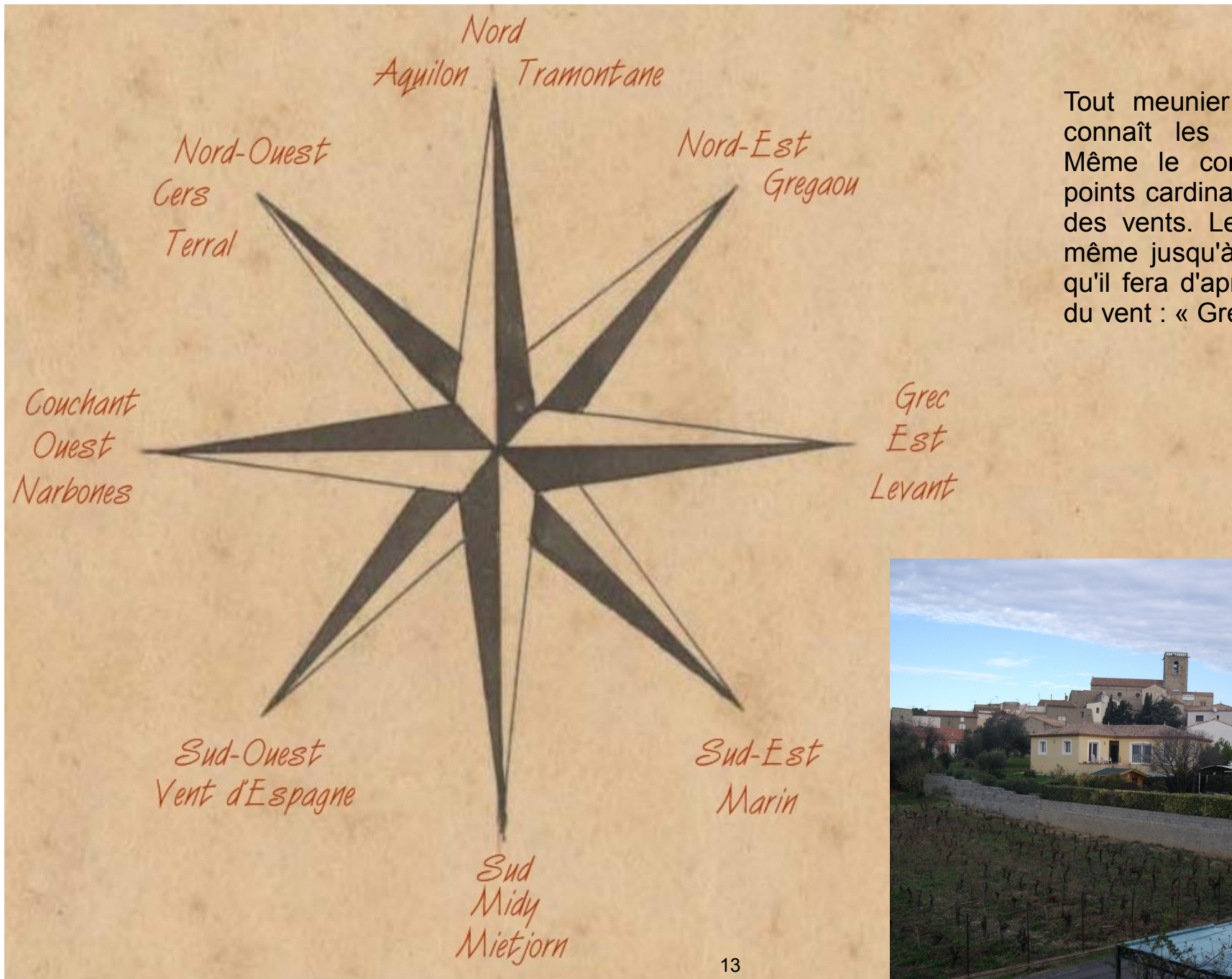
« Le seigneur de Pérignan rompit le premier les liens de paix avec une telle violence qu'il fut un jour au village de Vendres à la tête d'un certain nombre de ses vassaux, pour exiger de vive force un droit qu'il prétendit lui être dû par le conducteur d'une barque qui était entré dans l'étang par le Grau Mage et qui s'était réfugié au port de Vendres. Pour se soustraire à ces violences, le patron se retira de vers les consuls du lieu. Il y eut des pourparlers très vifs, des paroles on en vint aux menaces, des menaces aux coups et des coups à des procédures respectives. »

Cadastre de 1830 : emplacement supposé du moulin à vent de Hiacynte

Tas de pierres provenant peut-être de la démolition du moulin de Hiacynte

En 1830, il ne reste plus trace du moulin de Hiacynte sur le tènement de Puech Pendiès. Seul subsiste le nom du chemin et celui de la vigne que les derniers propriétaires nommaient : «jacinthe ». Joli nom pour une vigne.





Tout meunier qui se respecte connaît les vents dominants. Même le compoix repère les points cardinaux d'après le nom des vents. Les proverbes vont même jusqu'à prédire le temps qu'il fera d'après la provenance du vent : « Grec, pluèjo al bec ».



Ce nouveau rebondissement dans ta vie va te donner, n'en doutons pas, plus de cœur à l'ouvrage. Tu vends ton savoir-faire et ta force de travail en remplaçant ton frère au moulin de Hyacinte Boyer, ou à celui de Lespignan. Lespignan où tu habites désormais et où naît ta fille Jeane..

«L'an mil six cent quatre vingt douze et le dix neuvième jour du mois de juin est baptisée **Jeane Cassande** fille de **Jean Cassan** et de **Marie Martine mariés** , née le dix septième du susdit mois. Son parrain a esté **Pierre Cassan** et sa marraine **Jeane Arnaude**, en présence des sieurs **Antoine Paire** et ? **Mialès** maître chirurgien des habitants du dit lieu. »

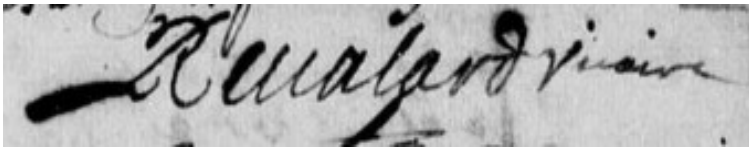
La chance semble s'installer. La petite Jeane Cassande est très vigoureuse, mais tu es en souci pour ta fille. L'été approche et, avec lui, les miasmes apportés par les eaux stagnantes du marais, et leur cortège mortel : les moustiques, les fièvres, la mort qui frappe sauvagement les maisons de ce village. C'est par dizaines que meurent les bébés de Vendres, de Pérignan et de Lespignan chaque année. Tu espères que Jeane passera le cap difficile de sa première année.

Encore une fois, c'est Pierre Cassan, ton père, qui est venu de son moulin de Pérignan pour se voir confier la tâche de parrain de la petite Jeane. Dans cette société profondément religieuse, et compte tenu de la mortalité élevée, le parrain et la marraine n'ont pas qu'un rôle honorifique, c'est eux qui suppléent les parents en cas d'incapacité. Ainsi, à la mort de Joseph, le grand frère, c'est Pierre qui, avec ton aide, a pris en charge sa femme et sa fille Marie Cassande. Il l'a fait sans rechigner malgré ses soixante cinq ans, car ces règles s'imposent à tous et assurent la stabilité sociale dans les temps difficiles. Hélas, ce n'est pas la petite Jeane que la faucheuse guette. Il semble bien que Marie ne surviendra pas à cet accouchement, te laissant seul avec un bébé en bas âge qu'il faut nourrir à tout prix. La recherche d'une nourrice t'a peut-être rapproché de Marie Cartairade... va savoir.

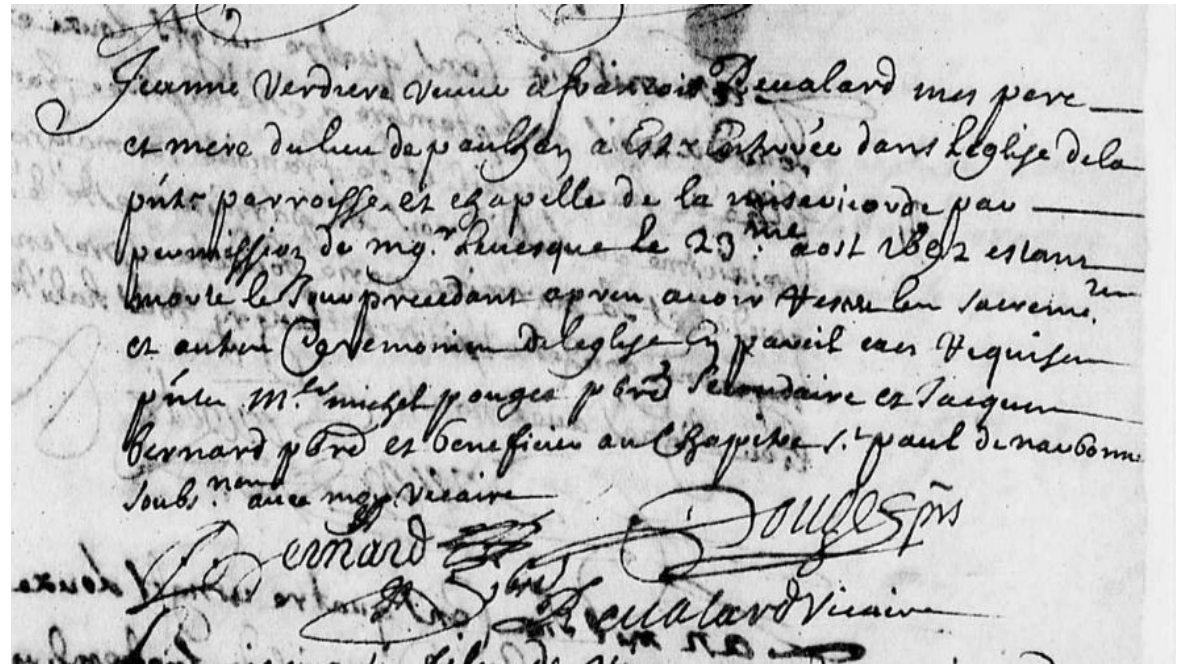


«Des points de vue très opposés.»

Le seigneur de Pérignan qui avait ses vues, prit prétexte là-dessus pour soutenir que ses prétendus droits sur l'étang s'étendaient jusqu'au grau de Valleras, qui est attenant aux terres fermes de Vendres. Les habitants de Vendres soutinrent au contraire qu'en supposant que le dit seigneur de Pérignan eut des droits dans l'étang, ils devaient être fixés au grau de Pissebaques qui est le plus près des terres fermes de Pérignan. Il est bon d'observer ici, que les terres fermes de Pérignan bordent l'étang du côté du couchant, comme celles de Vendres le bordent du côté du levant et qu'il y a des lieues de distance d'un village à l'autre.



Comme souvent, la mort frappe où on ne l'attend pas. D'après les archives de ce village, il semble que ta femme, Marie Martine disparaisse mystérieusement. Aucune trace pour l'attester. Entre la naissance de votre fille ( en juin 1692) et ton remariage avec Marie Cartairade cinq années plus tard (en août 1697), rien, si ce n'est ce deuil qui frappe le prêtre Renalard qui, depuis le début, nous conte ton histoire. Sa mère est morte et ce décès semble durement l'affecter. A-t-il omis de nous conter la sépulture de Marie ?



Jeanne Verdier veuve à François Renalard mes père  
et mère du lieu de Paulhan a esté enterrée dans l'église de la  
présente paroisse et chapelle de la miséricorde par  
permission de Mg l'evêque le 23<sup>me</sup> aoust 1692 étant  
morte le jour précédent après avoir reçu les sacrements  
et autres cérémonies de l'église en pareil cas requises  
présents Mr Michel Pouges prêtre secondaire et Jacques  
Bernard prêtre et bénéficiaire au chapitre S<sup>t</sup> Paul de Narbonne  
soussigné avec moy vicair

«Jeanne Verdier veuve à François Renalard , mes père et mère du lieu de Paulhan a esté enterrée dans l'église de la présente paroisse et chapelle de la miséricorde par permission de Mg l'evêque le vingtième aoust 1692 étant morte le jour précédent après avoir reçu les sacrements et autres cérémonies de l'église en pareil cas requises présents Mr Michel Pouges, prêtre secondaire et Jacques Bernard prêtre et bénéficiaire au chapitre Saint Paul de Narbonne, soussigné avec moy, vicair. »

«« Un jugement inique. »»

Le procès durait depuis plus de cent ans lorsque le seigneur de Pérignan, profitant de la circonstance favorable où monsieur le Cardinal de Fleury avait un crédit prépondérant à la cour, le fit évoquer au parlement de Toulouse, et le fit renvoyer devant les commissaires qui rendirent leur jugement le 7 octobre 1727 et adjugèrent au seigneur de Pérignan, toute la portion de l'étang depuis ses terres fermes jusqu'au bord oriental du grau de Valleras du côté de Vendres, et de là, en tirant une ligne du midi vers le nord jusqu'au village de Vendres à un endroit qu'on appelle le magasin de Gouzet, qui fait partie des maisons du dit lieu. »

Est-ce bien toi, le Jean Cassan que nous connaissons qui se remarie avec Marie Cartairade ? Donc, Marie Martine est décédée. Quand ? Où ?

Les Trois Annonces du futur Mariage de  
Jean Cassan veuf habitant de Lespignan et de  
Marie Cartairade fille légitime et Naturelle de  
feu Anthoine Cartairade et Jeanne Boudette de  
cette paroisse, aiant esté publiés, vu le Certificat  
de Me Medaille prieur de Lespignan et les  
autres formalités requises par le S<sup>t</sup> Concile de  
Trante obtenues. Je les ay unis par le sacré lien  
du mariage après avoir reçu leur mutuel  
consentement et leur ay donné la bénédiction nuptiale  
pendant la S<sup>te</sup> messe en présence des sieurs Jean  
Fabre marchand de bois de coton et Jean Martin  
qui se sont signés avec moy à Vendres le 20 août  
1697.

J. Cassan  
Jean Martin

« Les trois annonces du futur mariage d'entre Jean Cassan veuf, habitant de Lespignan et de Marie Cartairade fille légitime et naturelle de feu Anthoine Cartairade et Jeanne Boudette de cette paroisse, aient esté publiés, vu le certificat de Me Medaille prieur de Lespignan et les autres formalités requises par le dit concile de Trante obtenues. Je les ay unis par le sacré lien du mariage après avoir reçu leur mutuel consentement et leur ay donné la bénédiction nuptiale pendant la sainte messe en présence des sieurs Jean Fabre, marchand de bois de coton et Jean Martin qui se sont signés avec moy à Vendres le 20 août 1697. »



Parvenus à ce point des recherches dans les archives de Vendres et de Lespignan, nous avons envisagé deux hypothèses :

1. Il y a deux Jean Cassan : l'un à Vendres, marié à Marie Martine ; l'autre à Lespignan, veuf, qui va se marier, comme l'atteste, le document précédent avec Marie Cartairade. C'est possible, mais nous verrons que de lourdes présomptions plaident en faveur de la seconde solution.


2. Pour une raison inconnue, le décès de Marie Martine n'a pas été noté dans la période allant de 1692 à 1697, date à laquelle tu as épousé Marie Cartairade. Ce deuil paraît long car ta fille avait impérativement besoin d'une mère. Cette hypothèse semble accréditée par d'autres documents.

Alors il fallait mener l'enquête plus avant. Est-ce bien le même Jean Cassan puisque l'un semble habiter Vendres alors que l'autre habite Lespignan ? La comparaison des signatures est éloquente :

Voici la signature du Jean Cassan de Vendres.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'J. Cassan', written in dark ink on a light background.

Et voici celle du Jean Cassan de Lespignan :

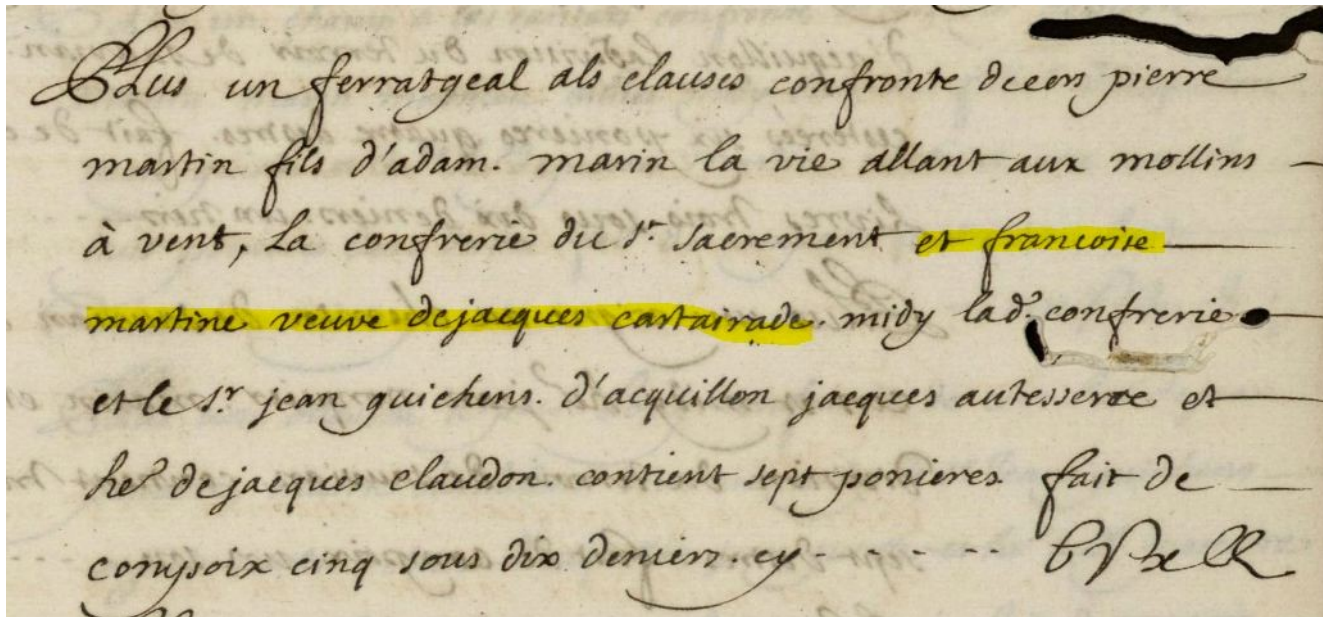
A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'J. Cassan', written in dark ink on a light background, very similar to the one above.

Aucun doute, elles se ressemblent beaucoup. Ainsi donc, en cinq ans, entre juin 1692 et août 1697, mon pauvre Jean, tu serais devenu veuf, tu serais allé habiter à Lespignan, tu aurais trouvé une nouvelle épouse, tu aurais publié les bans et tu te serais remarié avec Marie Cartairade. Tout ceci est possible. Mais, nous ne sommes pas au bout de nos surprises...

«Les vendrois condamnés à humer l'air infect»

« Ce jugement porta la consternation dans le cœur de tous les habitants ; la ligne assignée fut une chaîne affreuse qui les liait chez eux ; privés de la jouissance des graux, ils perdirent leur navigation, ne pouvant aller de l'étang dans la mer et de la mer dans l'étang, ils furent condamnés en un mot à humer sans cesse l'air infect de cette portion immense de l'étang qui baigne leurs murailles du côté du couchant, sans pouvoir profiter des atterrissements qui se trouvaient à leur bien-séance et servaient à l'amélioration de leurs terres et au pacage des bestiaux ; fût-il jamais disposition plus triste et plus cruelle ?... »

Extrait du compoix de 1675



Plus un ferratgeal als clausos confronte de ceon pierre  
martin fils d'adam. marin la vie allant aux mollins  
à vent, la confrerie du s<sup>r</sup>. sacrement et francoise  
martine veuve de jacques cartairade. midy la d<sup>e</sup>. confrerie  
et le s<sup>r</sup>. jean guichens. d'aquillon jacques autesserre et  
he de jacques claudon. contient sept ponieres fait de  
compoix cinq sous dix deniers. cy - - - - -

Plus un ferratgeal (pâturage) als  
Clauses confronte au cers (NO) Pierre  
Martin fils d'Adam.

Marin (SE) la vie (voie) allant aux mol-  
lins à vent, la confrérie du Saint Sacre-  
ment et Françoise Martine veuve de  
Jacques Cartairade. Midy (S) la dite  
confrérie et le sieur Jean Guichers.  
D'aquillon (nord) Jacques Autesserre et  
les hoirs (héritiers) de Jacques Claudon  
contient sept ponieres fait de compoix  
cinq sous dix deniers cy....

En étudiant le compoix de 1675 on  
note qu'entre les familles Martin et  
Cartairade, des passerelles existent.

Ont-elles favorisé un rapprochement entre toi, Jean Cassan et Marie Cartairade lors du décès de Marie Martine ?

On peut se poser la question sans oublier que ce monde est en survie, l'urgence dictait de trouver une mère à Jeane Cassande qui venait de naître. Tu te retrouves veuf avec un bébé à charge. Ta belle famille vient à ta rescousse en te proposant les services d'une nourrice (peut-être une Cartairade). Ce n'est qu'à ce prix que Jeane Cassande a pu survivre et se marier 19 années plus tard. Tu fais la connaissance de Marie Cartairade et, après environ cinq années, tu décides de te remarier afin de pallier au manque d'une femme pour s'occuper de ton bébé. Ce mariage fut particulièrement fécond puisqu'on connaît au moins cinq enfants à ton couple. Si ce raisonnement est un reflet de la réalité, Marie Cartairade aurait donc pallié au manque affectif du bébé, mais aussi à celui du papa. N'est-ce pas, Jean Cassan ?

Ta belle famille n'a pas oublié ses intérêts dans cette affaire.

L'intérêt pour une population essentiellement tournée vers l'agriculture, c'est de garder un futur maître meunier dans sa famille proche. Rien de surprenant donc à ce rapprochement rapide, avant que tu ne fasses la connaissance d'une autre femme qui aurait pu détourner ton attention vers d'autres familles.

Cadun veit miègjorn a la porta de son hostal. Como disia l'autre.



S'ensuivent des arguments démontrant comment le duc de Fleury « força le seigneur de Lespignan à lui vendre sa terre, par crainte et pour l'amour de la paix. » Puis il s'attaqua au seigneur de Castelnaud « Il intervint un arrêt de la Grand chambre du Parlement de Paris qui évinça le seigneur de Castelnaud de sa possession, l'adjugea à Monsieur le Duc de Fleury... »

Pour finir, les consuls de Vendres font appel au frère du roy afin qu'il « fasse valoir et réclame au profit du roy » ce qui lui revient de droit.

« Cet acte d'humanité et d'équité serait digne du cœur généreux et sensible de son Altesse Royale, étant de toute justice que tous ceux qui ont leurs habitations au bord de l'étang et qui sont exposés aux exhalaisons meurtrières, jouissent du moins des avantages qu'ils peuvent en retirer par proportion en face de leur territoire... »

Cette lettre à Monsieur, frère du roi, nous révèle des points essentiels pour notre recherche :

- **Il y avait un port à Vendres** qui communiquait avec la mer par l'étang. Il serait intéressant d'en retrouver l'emplacement exact.

- **Le mécontentement s'exprime** auprès des grands. La révolution Française va se dérouler dans un climat favorable.

- **« Exhalaisons meurtrières »**, les choses sont joliment dites. Toute la cruauté du sort des Vendrois y est exprimée. Car la mort est omniprésente et elle frappe au hasard. Aucune famille n'est épargnée. Il y a, à Vendres comme à Lespignan, deux endroits qui ne chôment pas : l'hôpital mage et le cimetière.

- **Le Cardinal de Fleury a joué un rôle important** dans notre micro région inhibant les Vendrois au profit des Pérignonnais.



Marie Régisse fille de François Régis M<sup>e</sup> meunier du lieu de Pérignan au diocèse de Narbonne  
 et dans après dans la présente paroisse de Marie Cassante, sa mère âgée  
 d'environ un an est morte le 21<sup>me</sup> aoust 1694 et a été enterrée au cimetière de la dite  
 paroisse le lendemain par moy vicaire soussigné.

J. B. M. Meunier Gaillard. P. Malaterre vicaire

« Marie Régisse fille de François Régis Maître meunier du lieu de Pérignan au diocèse de Narbonne résidant à présent dans la présente paroisse et de Marie Cassante, ses père et mère, âgée d'environ un an est morte le 21<sup>eme</sup> aoust 1694 et a été enterrée au cimetière de la dite paroisse le lendemain, par moy, vicaire soussigné. »

Encore un maître meunier venu de Pérignan : François Régis. Ce n'est pas un fils de Pierre Cassan, c'est l'époux de l'une de ses filles : Marie Cassante. La famille s'élargit, nous avons trouvé une de tes sœurs, Jean Cassan et, malheureusement, il s'agit encore du deuil d'un bébé. Triste mois d'août...

Étrangement, nous avons trouvé une naissance, juste après ce décès, qui n'a pas manqué de nous surprendre. Figure-toi qu'après ce décès de Marie Régisse en 1694, une autre Marie Régisse est née en 1695 :

L'an 1695 et le 6<sup>me</sup> septembre a été baptisée une fille légitime et naturelle de François Régis et de Marie Rose Cassante de la présente paroisse qui était née le 3<sup>me</sup> du courant de son parrain Pierre Cassan de Pérignan et sa marraine Catherine Malaterre de Pérignan. Luy ont donné le nom de Marie en présence des sieurs Jean Sahuc, et de Clément Martin qui se sont signés avec moy.

J. B. Martin P. Cassan G. Gresset parrain

« L'an 1695 et le 6eme septembre a été baptisée une fille légitime et naturelle de François Régis et de Marie-Rose Cassande de la présente paroisse qui était née le 3eme du courant. Son parrain a esté Pierre Cassan de Pérignan et la marraine Catherine Malaterre de Pérignan. Luy ont donné le nom de Marie en présence des sieurs Jean Sahuc et de Clément Martin qui se sont signés avec moy. »